



PRIX SIMBA

**PRIX DU MEILLEUR
ENTREPRENEUR DE LA ZLECAF
PREMIÈRE ÉDITION**



- **Date d'ouverture des candidatures:** 1er Juillet 2024
- **Date de clôture des candidatures:** 31 Juillet 2024 à 23h59 GMT
- **Inscription au concours:** www.ifidsa.org
- **Remise des Prix:** 2 octobre 2024 à Maurice



PRESENTATION

La Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf) offre aux communautés d'affaires africaines et étrangères des opportunités d'affaires et d'investissement inédites en Afrique. A l'occasion du Forum international sur l'investissement et le règlement des différends au sein de la ZLECAf organisé conjointement par l'Académie Africaine de la Pratique du Droit International (AAPDI) et l'Union Africaine Professionnelle-ZLECAf (UAP-ZLECAf) les 1er et 2 octobre 2024 en République de Maurice, "**SIMBA**" Prix du meilleur entrepreneur de la ZLECAf est également lancé à l'attention des entrepreneur(e)s d'Afrique.

Cette initiative vise à célébrer et à reconnaître l'excellence entrepreneuriale au sein de la ZLECAf, mettant en lumière le dynamisme économique et la diversité des talents à travers le continent africain. Le concours "SIMBA" a été conçu pour honorer les entrepreneur(e)s exceptionnels qui répondent à ces critères, contribuant ainsi de manière significative au développement économique au sein de la ZLECAf.

Les lauréats du Prix "SIMBA" seront choisis sur la base de critères rigoureux, incluant l'innovation, l'impact social, la durabilité, la croissance économique et la vision à long terme.



Les entrepreneur(e)s exceptionnels qui contribuent de manière significative à l'essor économique de la ZLECAf seront honorés.

Le Prix "**SIMBA**" du Meilleur Entrepreneur de la ZLECAf est bien plus qu'une récompense ; c'est une célébration de l'esprit entrepreneurial africain, de l'innovation et de la détermination à créer un avenir prospère pour l'Afrique. Nous sommes impatients de voir émerger les leaders exceptionnels qui marqueront l'histoire économique de la ZLECAf.

Nous encourageons tous les entrepreneur(e)s éligibles à soumettre leur candidature et à participer à cette célébration de l'excellence entrepreneuriale africaine.

OBJECTIFS DU PRIX « SIMBA », PRIX DU MEILLEUR ENTREPRENEUR DE LA ZLECAF

L'objectif central du Prix "SIMBA" est de:

- 1 Reconnaître et de récompenser les entrepreneur(e)s d'Afrique qui ont un impact déterminant sur le développement économique de la ZLECAf.
- 2 Mettre en lumière les succès des leaders économiques ambitieux qui aspirent à porter l'Afrique à son point culminant de développement.
- 3 Représenter la diversité économique du continent africain en couvrant différents domaines d'activités.

POURQUOI LA DÉNOMINATION DE CE PRIX SOUS LE TERME « SIMBA » ?

La sélection du nom "**SIMBA**" pour le Prix du Meilleur Entrepreneur de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf) résulte d'une délibération réfléchie et un choix empreint de symbolisme profond visant à créer une identité forte, significative et distinctive. Cette décision stratégique repose sur la volonté de fusionner les valeurs culturelles africaines avec les aspirations économiques de la ZLECAf, faisant du prix un symbole puissant de reconnaissance pour les entrepreneur(e)s exceptionnels du continent.

Le choix du Swahili, langue la plus parlée en Afrique, souligne la volonté d'ancrer le prix dans la diversité culturelle du continent. "SIMBA," traduction de "Lion," évoque un symbole culturel puissant, en mettant en avant la puissance, le leadership et la noblesse associés au "SIMBA,"



PROCESSUS DE SÉLECTION

Un processus de sélection transparent et impartial sera mis en place, impliquant un comité d'experts provenant de divers secteurs. Les candidatures seront évaluées avec soin, assurant la reconnaissance des entrepreneur(e)s les plus méritants.

ETAPE I

DU 1ER AU 31 JUILLET 2024 1

PROCESSUS DE CANDIDATURE

Les entrepreneur(e)s concourent dans leur domaine d'activité ou catégorie en remplissant un formulaire en ligne sur le site www.ifidsa.org

ETAPE II

AOÛT- SEPTEMBRE 2024 2

PRÉSENTATION ORALE DES CANDIDATS

Un jury pluridisciplinaire étudie les dossiers des candidats. Les candidats présélectionnés sur la base des critères préalablement communiqués aux postulants sont invités à faire une courte présentation orale sur support enregistré de leur vision pour la ZLECAf et leurs réalisations. Les candidats gagnants sont invités un mois avant à être présents ou alors à envoyer l'un de leurs collaborateurs à la cérémonie de remise des prix le 2 octobre 2024.

ETAPE III

AOÛT 2024 3

DÉLIBÉRATION PAR LE JURY

Sur la base des présentations orales des candidats ainsi que de l'efficiences des autres critères recherchés, les membres du jury délibèrent et désignent le gagnant dans chaque catégorie. Les délibérations se font en toute transparence selon des critères préalablement définis.

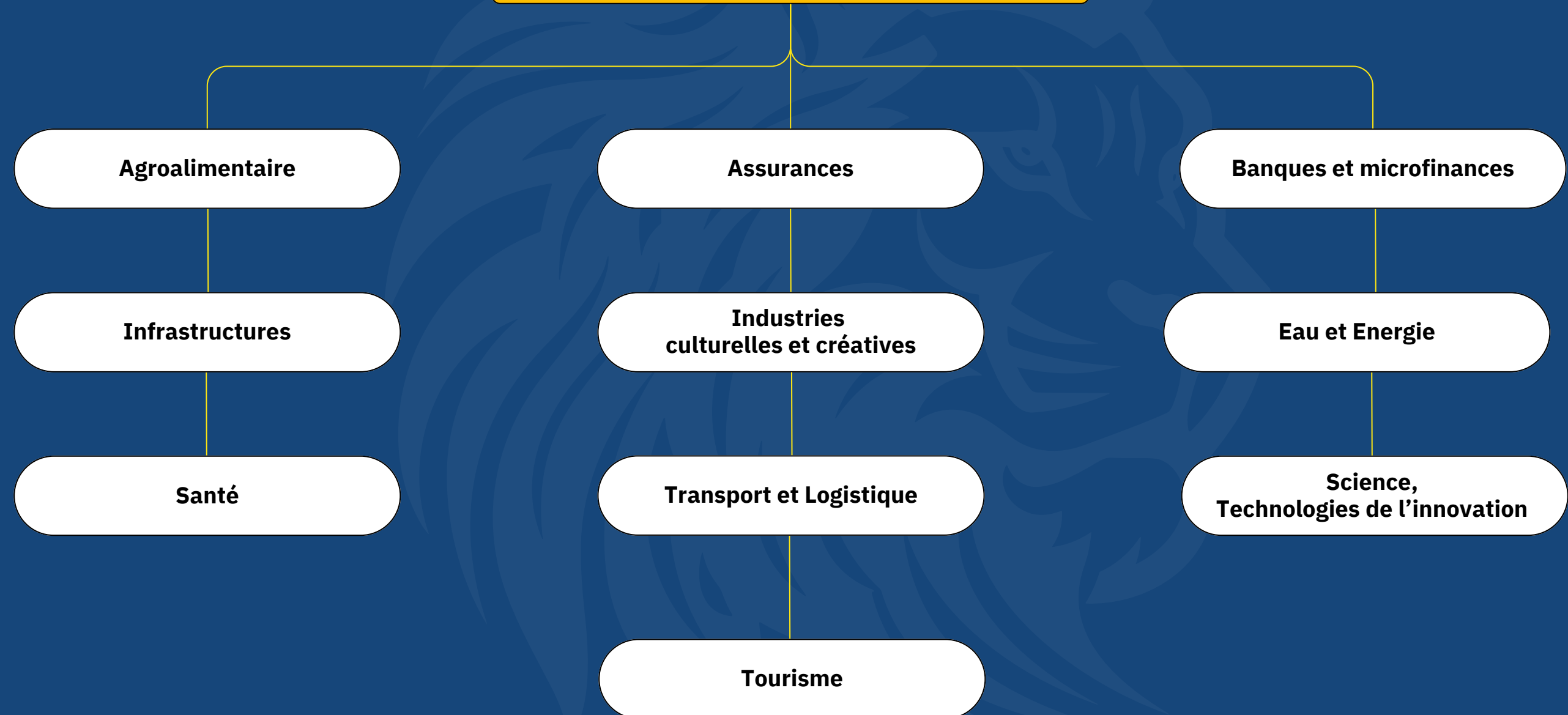
ETAPE IV

2 OCTOBRE 2024 4

REMISE DU PRIX

Au cours de la séance de remise des prix qui aura lieu lors de la soirée de gala du Forum le 02 octobre 2024 en République de Maurice, les Lauréats auront un moment de sept minutes où ils pourront s'exprimer sur leurs engagements en faveur du développement de l'Afrique.

**LES DOMAINES
D'ACTIVITÉ OU CATÉGORIES (10)**



PRIX DE LA ZLECAf ET DE LA DURABILITÉ

• Prix de la ZLECAf et de la durabilité

Conditions d'éligibilité au concours

- 1 Le candidat doit être ressortissant d'un pays africain ;
- 2 Le candidat doit être le propriétaire ou le dirigeant d'une entreprise privée ;
- 3 Le candidat doit occuper son poste de dirigeant depuis au moins deux ans à la date limite d'inscription au concours ;
- 4 L'entreprise du candidat doit exister depuis au moins 3 ans.

Les candidats devront fournir des documents justificatifs, tels que des documents d'entreprise, des preuves de citoyenneté africaine, et des références professionnelles pour vérifier leur éligibilité.

• Comment Participer?

Pour soumettre votre candidature ou en savoir plus sur le concours "**SIMBA**" et le Forum International, veuillez visiter notre site web: www.ifidsa.org. Un formulaire en ligne constitué des éléments suivants:

1. Présentation du candidat

- Nom et prénom
- Date et lieu de naissance
- Age
- Genre
- Nationalité
- Fonction / Poste actuel
- Contact : email, téléphone
- Parcours professionnel
- Attestation sur l'honneur

2. Présentation de l'activité

- Nature et nom de l'activité
- Dénomination et description de l'entreprise porteuse de l'activité
- Domaine d'activité
- Vision de l'entrepreneur(e)
- Chiffre d'affaires / Part des revenus totaux réalisés en Afrique
- Nombre d'employés et Local content
- Zones géographiques couvertes / Nombre de pays où l'entreprise est présente
- Réalisations (sur l'année écoulée)
- Impact socio-économique et RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise)
- Respect des exigences environnementales
- Stratégie d'expansion panafricaine / Partenariats

• Critères de sélection des candidats par le jury

Le jury procédera à une double délibération. La première sur étude des dossiers des candidats permettra une présélection préalable. Puis, la seconde délibération permettra de désigner le candidat gagnant dans chaque catégorie. Chaque membre du jury signe au préalable une charte de confidentialité. Les délibérations se feront en toute transparence selon les critères suivants:

- La progression de l'entreprise (sur l'année écoulée)
- La quantité et la qualité des réalisations (sur l'année écoulée)
- L'impact socio-économique, la protection de l'environnement et le respect des exigences du développement durable
- L'innovation
- Nombre de pays où l'entreprise est présente
- Part des revenus totaux réalisés en Afrique
- Stratégie de l'entreprise pour créer de la valeur ajoutée à long terme.

RÉCOMPENSES ET RECONNAISSANCE:

Les lauréats du Prix "**SIMBA**" bénéficieront d'une reconnaissance significative, d'opportunités de réseautage, et d'une plateforme pour partager leurs réussites. Cette initiative vise à inspirer la nouvelle génération d'entrepreneur(e)s et à créer un élan positif au sein de la communauté des affaires africaine.

En vous inscrivant à ce concours pour le Prix du "SIMBA de la ZLECAf", vous aurez la possibilité de:

- Souligner votre succès avec votre équipe et inspirer les prochaines générations d'entrepreneur(e)s.
- Renforcer la marque de votre entreprise et augmenter votre visibilité auprès de fournisseurs, de clients, d'investisseurs et de partenaires potentiels.
- Bénéficier d'une reconnaissance exceptionnelle lors du Forum International sur l'Investissement.
- Bénéficier d'une visibilité médiatique panafricaine à travers divers canaux.
- Gagner un trophée et un certificat "SIMBA ZLECAf".

C'est une opportunité de mettre en lumière votre entreprise et de contribuer à l'évolution économique de la ZLECAf.

• Participation au Forum International:

Les entrepreneur(e)s participants prendront également une part active au Forum International sur l'Investissement et le Règlement des Différends au sein de la ZLECAf, offrant une plateforme d'échanges et de collaborations avec des experts du domaine.

Nous sommes impatients de découvrir et de célébrer les histoires inspirantes des entrepreneur(e)s exceptionnels de la ZLECAf.



COMMUNIQUE DE PRESSE

À l'occasion du Forum International sur l'Investissement et le Règlement des Différends au sein de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf), une initiative conjointe de l'Académie Africaine de la Pratique du Droit International (AAPDI) et de l'Union Africaine Professionnelle-ZLECAf (UAP-ZLECAf), nous sommes ravis de lancer le concours du Prix du "**SIMBA de la ZLECAf**" destiné aux entrepreneur(e)s d'Afrique.

Objectif du Concours

L'objectif principal de ce concours est de récompenser les entrepreneur(e)s du continent africain qui ont un impact déterminant dans le développement économique de la ZLECAf. En mettant en lumière l'excellence entrepreneuriale, le "SIMBA" célèbre l'innovation, l'impact social, la durabilité, la croissance économique et la vision à long terme.

Date : 1er et 2 octobre 2024

Lieu : République de Maurice

Conditions d'Éligibilité

Pour participer, le candidat doit remplir les conditions suivantes:

- Être ressortissant d'un pays africain.
- Être propriétaire ou dirigeant d'une entreprise privée.
- Occuper le poste de dirigeant depuis au moins deux ans à la date limite d'inscription au concours.
- L'entreprise du candidat doit exister depuis au moins 3 ans.

Critères de Sélection: Les lauréats du Prix "**SIMBA**" seront choisis sur la base de critères rigoureux, comprenant:

- **Innovation:** Capacité à introduire des idées novatrices et des pratiques uniques.
- **Impact Social:** Contribution positive à la société et aux communautés.
- **Durabilité:** Engagement envers des pratiques commerciales durables.
- **Croissance Économique:** Réalisation de croissance significative au niveau économique.
- **Vision à Long Terme:** Capacité à anticiper et à orienter l'entreprise vers un avenir durable

Processus de Sélection :

Un comité d'experts évaluera les candidatures en toute impartialité, garantissant la reconnaissance des entrepreneurs exceptionnels qui contribuent de manière significative à l'essor économique de la ZLECAf.


Comment Participer :

Pour soumettre votre candidature ou en savoir plus sur le concours "**SIMBA**," veuillez visiter notre site web: www.ifidsa.org avant la date limite d'inscription. Nous encourageons tous les entrepreneurs qualifiés à participer et à partager leurs histoires inspirantes.

Soyez prêts à faire partie de l'histoire économique de la ZLECAf



Contactez-nous

 Paris, France
Port Louis, Maurice

 www.ifidsa.org

 info@ifidsa.org

jbharelimana@aailp.org

m.konate@uap-zlecaf.org /

bn.njoya@uap-zlecaf.org

